



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14079
29 juillet 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS
DU REPRESENTANT ADJOINT DE L'UNION DES REPUBLIQUES
SOCIALISTES SOVIETIQUES AU CONSEIL DE SECURITE**

En application de l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur d'annoncer qu'il a reçu de la Mission permanente de l'Union des Républiques socialistes soviétiques une note verbale datée du 28 juillet 1980, dans laquelle il est dit que M. R. S. Ovinnikov a été désigné représentant adjoint de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, la communication susmentionnée constitue des pouvoirs provisoires adéquats.

80-18095

